

Le gouvernement se propose donc de consentir des prêts aux producteurs qui ont de bonnes chances de réaliser des bénéfices mais qui en seraient autrement privés faute de financement. Les prêts seront accordés à des fins d'acquisition, de construction, d'installation, de modernisation, de développement, de conversion ou d'expansion des terrains, des immeubles, du matériel, des services ou des outillages ou pour constituer des fonds de roulement. Le taux d'intérêt sera de 6 p. 100 et le terme maximum sera de 20 ans pour les immobilisations et dix ans pour toute autre affectation.

On établira un fonds spécial et l'administration de ce programme sera confiée à une commission d'aide à la réadaptation qui est en voie de se former à cette fin précise. La Banque d'expansion industrielle prêtera main-forte à la commission et sera chargée de l'administration courante des prêts consentis au titre de ce programme. Les entreprises qui fabriquent les produits visés par le plan d'aide à l'industrie automobile seront admissibles aux prêts à l'exclusion des sociétés qui fabriquent des automobiles complètes ou des filiales de fabricants d'automobiles. Le gouvernement estime que ce programme d'aide de transition destiné aux entreprises qui fabriquent des pièces d'automobile aidera vraiment les sociétés, surtout les moins importantes, à se réadapter et à bénéficier des diverses possibilités d'expansion et de rationalisation offertes par le plan.

Monsieur l'Orateur, pour ne pas faire perdre de temps à la Chambre, mon collègue, le ministre du Travail, pourrait peut-être exposer les aspects connexes du programme qui ont trait à la main-d'œuvre avant qu'on passe aux commentaires d'ordre général.

Des voix: Non.

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, on devrait suivre la procédure normale voulant qu'un ministre fasse une déclaration sur un aspect d'une politique et que les députés formulent leurs remarques afférentes immédiatement après au lieu d'entendre deux déclarations et de combiner nos remarques sur les deux étapes de la politique.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie vient de faire à la Chambre une communication intéressante. Une fois de plus le gouvernement a été mis en demeure par les fabricants canadiens de voitures et de pièces détachées et il lui a bien fallu agir. Ces derniers se trouvaient dans une situation si critique qu'il fallait absolument prendre une initiative afin de les aider à survivre. Une fois encore le

[L'hon. M. Drury.]

gouvernement actuel a proposé une mesure, dans une affaire concernant le gouvernement américain, sans tenir compte des industries et des gens déplacés jusqu'à ce que la chose lui soit signalée. Il propose maintenant des recommandations pour leur venir en aide. Si le gouvernement avait commencé par supprimer la taxe de vente de 11 p. 100, du même coup il aurait supprimé leurs difficultés.

Le ministre parle de rajustements, de prêts supplémentaires et d'une commission d'aide à la réadaptation. Le gouvernement actuel nous submerge d'offices de prêts et d'offices d'aide, à tel point que nous ne savons plus où nous en sommes. Nous avons une Banque de développement industriel qui a été établie pour venir en aide à l'industrie manufacturière, mais cela ne suffisait pas au gouvernement, il a voulu instituer une autre société. La Banque de développement industriel est mise à l'écart, même si le ministre a dit qu'elle participerait jusqu'à un certain point à l'activité de la nouvelle société.

Le ministre a mentionné que le taux d'intérêt sur ces prêts serait de 6 p. 100. Les gens qui exploitent ce genre d'affaires ont des revenus bien insuffisants pour leur permettre de verser un taux d'intérêt aussi élevé. Je termine donc en disant, monsieur l'Orateur, que cette mesure n'est rien d'autre qu'un salmigondis, un autre moyen de tirer ces gens d'un mauvais pas.

M. Nielsen: Maladresse et gaucherie.

M. Hales: Nous espérons que cet effort, si médiocre soit-il, n'arrive pas trop tard. Je suis persuadé que le ministre du Travail va dire quelque chose au sujet des personnes déplacées, car, à Windsor, aujourd'hui, 500 travailleurs sont mis à pied et 1,500 autres le seront à la fin de juillet. Voilà la situation que nous avons à envisager par suite du traité canado-américain de l'automobile dans lequel le gouvernement a engagé notre pays.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire au ministre de l'Industrie que, vu l'importance et la complexité de sa déclaration, nous devrions entendre aussi le ministre du Travail, car leurs deux déclarations se supplémentent. Je me demande si vous me permettez d'attendre que nous ayons entendu le ministre du Travail pour faire mes commentaires.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, avec l'honorable député de Danforth et le leader à la Chambre de l'opposition conservatrice, je reconnais qu'on aurait